

**Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal**

505 University Avenue 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2
Tel: (416) 314-8800
Fax: (416) 326-5164
TTY: (416) 212-7035
Toll-free within Ontario:
1-888-618-8846

Web Site: www.wsiat.on.ca

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2
Tél. : (416) 314-8800
Téléc. : (416) 326-5164
ATS : (416) 212-7035
Numéro sans frais dans les limites
de l'Ontario : 1-888-618-8846

Site Web : www.wsiat.on.ca



**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de
l'assurance contre les accidents du travail**

Rapport trimestriel de production et d'activités

1^{er} juillet au 30 septembre 2017

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés	2
Sommaire de gestion des dossiers	3
Tableaux de production.....	5

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés

Le Tribunal s'emploie à réduire le nombre de dossiers et à écourter l'attente avant l'examen et le règlement des appels. Ce travail donne de bons résultats : à la fin du troisième trimestre de 2017 (T3-2017), il avait 6 534 dossiers actifs, ce qui représente une diminution de 8,6 % par rapport à la fin de T2-2017.

Tendances positives enregistrées pendant T3-2017 :

- le nombre de dossiers actifs a continué à diminuer ;
- depuis le début de l'année, l'attente avant la première offre de date d'audience était passée à 17,3 mois (à partir de la date de confirmation de l'appel) comparativement à 18,9 mois en 2016.

À quoi s'attendre pendant T4-2017 :

- maintien de la priorité accordée à la production de décisions motivées ;
- poursuite du projet d'introduction des audiences par vidéoconférence ;
- ajout de nouveaux décideurs à l'effectif du Tribunal ;
- analyse du processus de réexamen en vue de réduire l'attente.

Le Tribunal vous remercie pour votre appui et votre collaboration pendant qu'il s'emploie à réduire l'attente avant l'examen et le règlement des appels.

Pour toute question au sujet des temps de traitement dans un cas particulier, veuillez vous adresser au centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800.

Les représentants sont priés d'éviter les demandes de report et les désistements de dernière minute. Quand il reçoit suffisamment de préavis, le Tribunal peut réattribuer ses ressources décisionnelles à d'autres dossiers et utiliser efficacement le temps de ses décideurs.

À titre d'organisme de décision ontarien, et de dernier recours du régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail, le Tribunal accorde la priorité à la prestation de services décisionnels de qualité et à la production de décisions motivées en s'appuyant sur des processus solides conçus et mis en œuvre en conformité avec les règles de justice naturelle.

Sommaire de gestion des dossiers

À la fin de T3-2017, le Tribunal avait 6 534 dossiers actifs, comparativement à 7 151 à la fin de T2-2017.

Intrants

Pendant T3-2017, les intrants se sont chiffrés à 800 : 656 appels provenant directement de la Commission ; 144 provenant de la filière des dossiers inactifs. En 2016, les intrants avaient été en moyenne de 937,5 par trimestre.

La moyenne hebdomadaire d'appelants prêts à aller de l'avant dans leurs dossiers a été de 54 au cours de T3-2017, alors qu'elle avait été de 72 en 2016, sans compter les dossiers réactivés.

Extrants

Les extrants se sont chiffrés à 1 379 au cours de T3-2017 : 393 dossiers fermés par suite du recours à des procédés de règlement extrajudiciaire des différends à l'étape préparatoire ; 986 dossiers fermés après examen par des décideurs, dont 974 par décision du Tribunal.

Effectifs de décideurs nommés par décret

Au cours de T3-2017, deux nouveaux vice-présidents à temps partiel ont été nommés au Tribunal. À la fin de septembre, le Tribunal avait un effectif de 69 vice-présidents.

Dossiers inactifs

Le Tribunal avait 1 635 dossiers inactifs à la fin de T3-2017, comparativement à 1 704 à la fin de T2-2017.

Décisions rendues en moins de 120 jours

Depuis le début de l'année, le Tribunal avait rendu 92 % de ses décisions définitives en moins de 120 jours. Les données comparatives annuelles se trouvent aux tableaux de production à la section F.

Temps de traitement

À la fin de T3-2017, le travail pour réduire le nombre de dossiers entraînait une réduction de l'attente avant l'examen des appels, comme l'indique l'intervalle médian de la première offre de date d'audience.

À la fin de septembre, l'intervalle médian de la première offre de date d'audience était de 17,3 mois, comparativement à 17,6 mois à la fin de T2-2017. Le projet de réduction du nombre de dossiers vise à réduire à neuf ou dix mois l'attente avant l'examen des appels.

Le Tribunal surveille aussi le pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf mois. Le rapport d'activité inclut aussi les données relatives aux dossiers fermés en moins de 12 et de 18 mois pour permettre au public de suivre l'amélioration des temps de traitement. À la fin de T3-2017, il y avait eu une modeste amélioration du pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf et de 12 mois.

Processus d'avis d'appel

Dans le cadre du processus d'avis d'appel, ce sont les parties et les représentants qui doivent faire avancer leurs dossiers en confirmant qu'ils sont prêts à continuer en remplissant une *Confirmation d'appel* (formulaire CA) au cours des deux années suivant le dépôt de leur *Avis d'appel* (formulaire AA). La filière des avis d'appel inclut des dossiers « dormants » qui sont suivis dans le cadre du programme de gestion des dossiers. Plusieurs de ces dossiers devraient être fermés pour cause d'abandon au terme de la période d'avis d'appel de deux ans. À la fin de T3-2017, la filière des avis d'appel comptait 1 208 dossiers dormants, celle des dossiers actifs comptait 6 534 dossiers et celle des dossiers inactifs comptait 1 635 dossiers.

Tableaux de production

A. Dossiers actifs en fin de trimestre

Période	Dossiers actifs
Q1-2016	9 300
Q2-2016	8 939
Q3-2016	8 653
Q4-2016	8 163
Q1-2017	7 660
Q2-2017	7 151
Q3-2017	6 534

B. Intrants

Période	Intrants
Q1-2016	969
Q2-2016	955
Q3-2016	923
Q4-2016	903
Q1-2017	851
Q2-2017	842
Q3-2017	800

C. Extrants

Période	Extrants	Avant audition	Après audition
Q1-2016	1 217	402	815
Q2-2016	1 323	420	903
Q3-2016	1 204	349	855
Q4-2016	1 324	403	921
Q1-2017	1 373	437	936
Q2-2017	1 388	407	981
Q3-2017	1 379	393	986

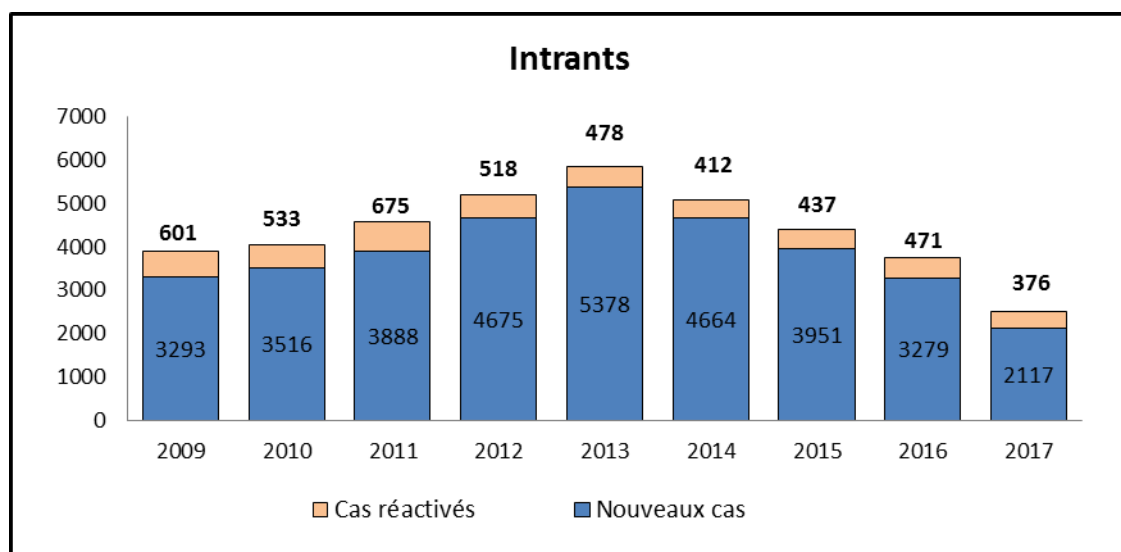
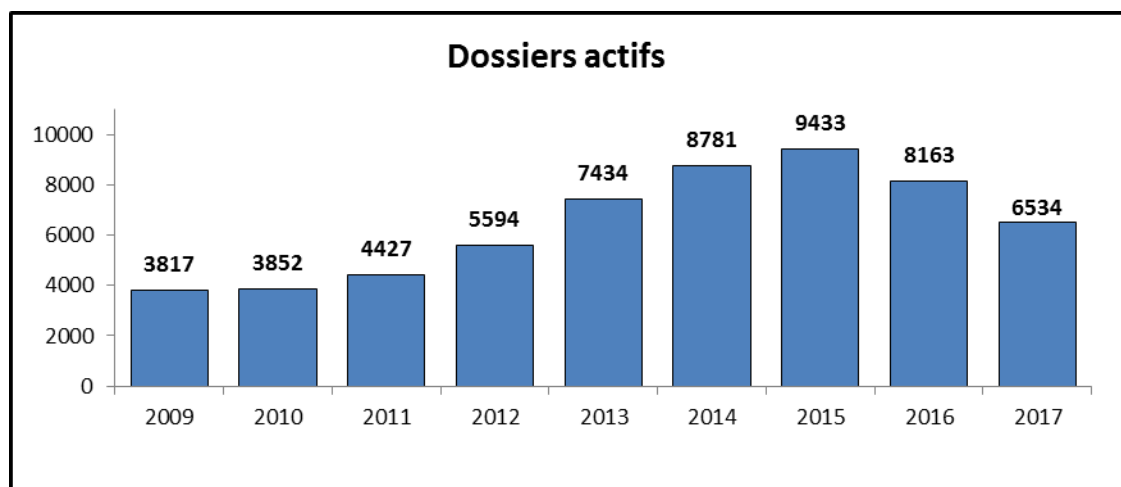
D. Dossiers inactifs

Période	Dossiers inactifs
Q1-2016	1 756
Q2-2016	1 784
Q3-2016	1 717
Q4-2016	1 683
Q1-2017	1 694
Q2-2017	1 704
Q3-2017	1 635

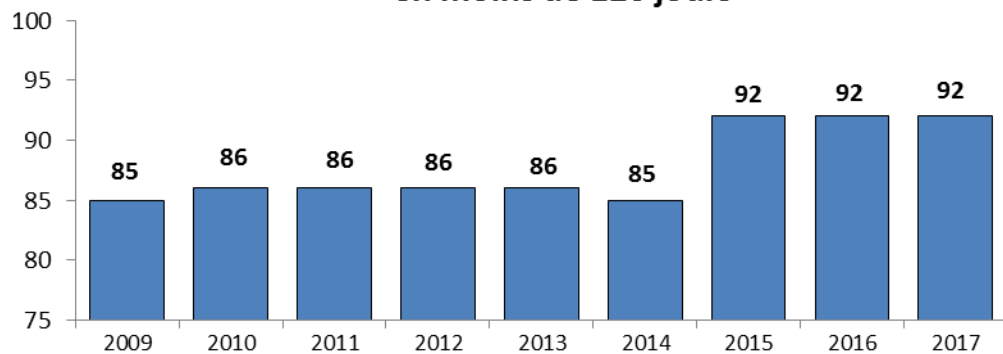
E. Avis d'appel (Dossiers dormants)

Période	Dossiers dormants	Changement d'un trimestre au suivant
Q1-2016	1 159	-115
Q2-2016	1 152	7
Q3-2016	1 157	5
Q4-2016	1 226	69
Q1-2017	1 207	-19
Q2-2017	1 170	-37
Q3-2017	1 208	38

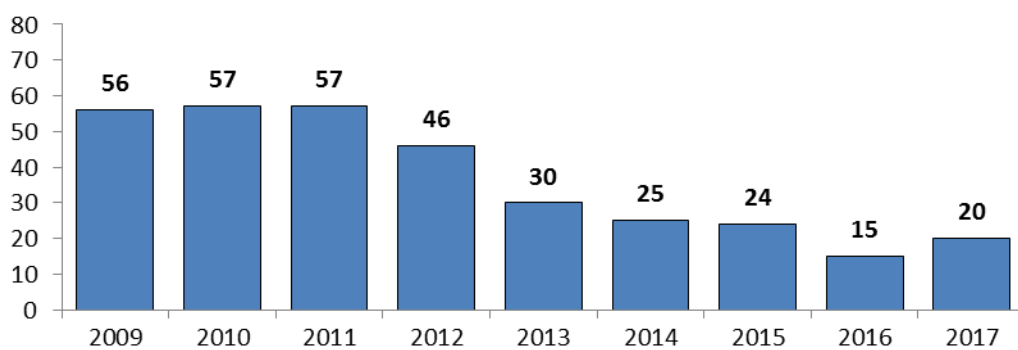
F. Tableaux de production – De 2009 à 2017



Pourcentage des décisions définitives rendues en moins de 120 jours



Pourcentage des dossiers fermés en moins de 9 mois



Pourcentage des dossiers fermés en moins de 12 mois

